
**POLITIQUE
DE
GESTION ENVIRONNEMENTALE**

Collège Sainte-Anne de Lachine

Février 2008

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. PRÉAMBULE -----	3
1.1 Le plan d'action stratégique du Collège Sainte-Anne 2007-2011 -----	3
1.2 Le Rapport Brundtland-----	3
1.3 Le plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles 1998- 2008 -----	3
1.4 Les engagements-----	4
2. CONTEXTE -----	4
2.1 Le mouvement des Établissements Verts Brundtland (ÉVB) -----	4
2.2 Animation de la vie spirituelle et d'engagement communautaire (AVSEC) -----	4
2.3 DéfiMonde (DéfiVert) -----	5
2.4 SciMaTech-----	5
2.5 Le Collège -----	5
3. POLITIQUE DE GESTION ENVIRONNEMENTALE -----	6
3.1 Objet de la politique-----	6
3.2 Principes généraux -----	6
3.3 Champs d'actions prioritaires -----	6
3.4 Application -----	7
3.5 Rôles et responsabilités -----	7
4. ÉVALUATION -----	8

1. PRÉAMBULE

1.1 LE PLAN D'ACTION STRATÉGIQUE DU COLLÈGE SAINTE-ANNE 2007-2011

Le 16 août 2007, le Conseil d'administration du Collège adoptait officiellement le « Plan stratégique du Collège Sainte-Anne 2007-2011 », donnant ainsi un objectif commun à tous ceux et celles qui s'appliquent à réaliser la mission du Collège Sainte-Anne.

C'est en développant le volet « Santé et environnement » de son plan d'action stratégique que le Collège établira des normes adéquates de protection de l'environnement, en tenant compte des recommandations en matière d'éducation relative à l'environnement (ÉRE) et au développement durable.

1.2 LE RAPPORT BRUNDTLAND

Le Rapport Brundtland, intitulé « Notre Avenir à Tous » et publié en 1987 par la Commission mondiale des Nations Unies sur l'environnement et le développement, a lancé la planète entière sur la piste du développement durable basé sur les 3R : réduire, réutiliser et recycler, afin de répondre « ...aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »¹

1.3 LE PLAN D'ACTION QUÉBÉCOIS SUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 1998-2008

Adopté en 1998 par le gouvernement du Québec, le Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008 invite tous les acteurs de la société à s'unir pour favoriser la gestion responsable des résidus.

L'objectif de cette « ...politique est de mettre en valeur au moins 65% des matières résiduelles qui peuvent être valorisées annuellement. »² Le ministère du Développement durable, Environnement et Parcs Québec estime que pour atteindre cet objectif, tous les secteurs de la société devront contribuer. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle des objectifs de valorisation ont été fixés par secteur pour chaque matière.

Dans les industries, les commerces et les institutions

- 70% du plastique et des fibres (papiers et cartons), du bois et des textiles
- 95% des métaux et du verre
- 60% des matières putrescibles (résidus verts et alimentaires)
- 85% des pneus (bien sûr ce dernier objectif concerne les industries et les commerces plus que les institutions)

Le Collège devra donc apporter des changements majeurs à sa gestion environnementale.

¹ http://fr.wikipedia.org/wiki/Rapport_Brundtland

² http://www.mddep.gouv.qc.ca/matieres/mat_res/resume/index.htm

1.4 LES ENGAGEMENTS

Le Collège Sainte-Anne s'engage clairement par son « Plan d'action stratégique 2007-2011 » à faire de l'environnement une priorité qui se traduira par des actions quotidiennes basées sur l'éducation relative à l'environnement et sur le développement durable.

Le Collège Sainte-Anne, s'engage à contribuer de façon significative à l'effort collectif d'amélioration de l'état environnemental alarmant dans lequel se trouve notre planète.

2. LE CONTEXTE

Depuis quelques années, la direction, les élèves et le personnel ont initié plusieurs actions environnementales :

2.1 LE MOUVEMENT DES ÉTABLISSEMENTS VERTS BRUNDTLAND (ÉVB)

Le Collège participe depuis plusieurs années au mouvement des Établissements Verts Brundtland créé en 1993 par la Centrale de l'enseignement du Québec (CSQ) en collaboration avec plusieurs organismes dont RECYC-QUEBEC.

Voici des exemples d'initiatives rattachées au volet écologique de l'ÉVB :

- Élaboration d'Éco-Plans pour réduire l'empreinte écologique :
 - Collectes de toutes sortes visant la réutilisation et le recyclage : lunettes, cellulaires, piles, attaches de pain et goupilles de cannettes
 - Construction d'objets utiles ou décoratifs à partir de matières recyclables
- Sensibilisation : éducation, information, pétitions
- Actions sociales pour aider l'environnement et autrui, couvrant ainsi deux volets de l'ÉVB

En voici d'autres qui touchent aux volets solidaire, démocratique et pacifique du mouvement:

- collecte de sang en collaboration avec Héma-Québec
- distribution de paniers de Noël
- pétitions pour la libération de prisonniers politiques
- redistribution de matériel scolaire usagé dans l'arrondissement de Lachine
- visite d'un établissement pour personnes âgées
- voyages humanitaires (parrainage universitaire et distribution de matériel scolaire)
- service de repas aux sans abris (soupe populaire – Accueil Bonneau)
- participation à la campagne « Debout contre la pauvreté » d'OXFAM
- participation à la marche du Club 2/3

2.2 ANIMATION DE LA VIE SPIRITUELLE ET D'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE (AVSEC)

Les groupes Nature-Action et CORBEAU, constitués d'élèves préoccupés d'environnement, a augmenté la contribution du Collège à l'éducation relative à l'environnement et au développement durable. Ces jeunes ont informé et sensibilisé les membres de notre communauté

sur les enjeux et projets en matière d'environnement et de développement. Ils ont aussi initié plusieurs projets dont:

- récupération de papier et de carton
- recyclage de canettes et de bouteilles de plastique
- participation à l'organisation « En ville sans ma voiture »
- campagne de sensibilisation pour les transports alternatifs et le co-voiturage
- conférence de l'Union québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie (UQROP)

2.3 DÉFIMONDE (DéfiVert)

Les élèves du programme DéfiMonde de 2^e secondaire participent depuis deux ans à l'amélioration de notre environnement par le développement et la mise en application de diverses idées environnementales. En voici quelques-unes :

- ampoules fluocompactes
- produits nettoyants biologiques
- recyclage de canettes et de bouteilles de plastique
- production de tasses personnalisées pour les enseignants
- création d'un journal vert qui promeut l'environnement

2.4 SciMaTech

Ce projet en est à ses tous débuts, mais déjà les élèves qui y sont inscrits ainsi que les membres du comité organisateur se préoccupent de l'environnement.

Cette certification scientifique, mathématique et technologique qui prendra la forme d'un projet-pilote en 2007-2008 s'appuie sur le principe des 3R.

Voici quelques mesures prises en fonctions des 3R :

- les communications se font principalement par courriel afin de réduire l'utilisation du papier
- le nombre de documents imprimés et distribués lors des rencontres est réduit au minimum pour les mêmes raisons
- les projections (films) de l'ONF auxquels les élèves SCIMATECH assisteront cette année se regrouperont sous le thème de la protection de l'environnement
- le portfolio personnel de chaque élève SCIMATECH doit obligatoirement être fait de matières réutilisées
- démarrage de la Brigade-écolo

2.5 LE COLLÈGE

Certaines actions ont déjà été mises sur pied afin de réduire l'empreinte écologique du Collège sur l'environnement. Les voici :

- récupération de papier, de carton et de contenants de plastique
- recyclage et utilisation de peintures au latex
- utilisation de papier brun dans les toilettes et dans les salons du personnel

- recyclage des cartouches d'imprimante
- gestion des déchets dangereux et organiques dans les laboratoires
- milieu sans fumée depuis août 2006
- mise sur pied d'une politique de gestion environnementale
- récupération de métal
- vente et don de vêtements usagés
- plantation d'arbres et aménagement paysager (Terre et monde)
- récupération d'appareils informatiques
- utilisation de néons plus écologiques et moins énergivores
- récupération et réutilisation de bois
- non-utilisation de pesticides
- réduction de la température de l'eau dans la chaudière
- colmatage rapide de toute fuite d'eau
- utilisation de thermostats électroniques

Afin de coordonner les actions qui découleront de la politique de gestion environnementale, un comité a été formé, soit le "Comité d'action et de concertation en environnement" (CACE), regroupant différents intervenants de la communauté du Collège.

3. POLITIQUE DE GESTION ENVIRONNEMENTALE

3.1 OBJET DE LA POLITIQUE

Le Collège a choisi comme une de ses priorités la protection de l'environnement. Il s'engage donc à appliquer les principes du développement durable à toutes ses activités actuelles et futures.

3.2 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Par cette politique, le Collège s'assure :

- d'adopter un mode de gestion visant à minimiser les impacts négatifs sur l'environnement
- de procéder annuellement à une vérification de ses objectifs environnementaux dans une perspective d'amélioration continue
- d'établir et de maintenir un environnement physique de qualité
- d'appliquer le principe des 3R à l'ensemble de ses activités

3.3 CHAMPS D' ACTIONS PRIORITAIRES

La politique environnementale du Collège Sainte-Anne veut orienter prioritairement ses actions dans les champs suivants:

- qualité de l'air
- gestion de l'eau
- maîtrise de l'énergie
- gestion écologique des déchets
- gestion des matières dangereuses
- directives d'achats
- diminution de l'utilisation de matériaux non récupérables

- amélioration de l'aménagement extérieur
- sensibilisation des élèves et du personnel aux objectifs environnementaux
- élargissement du cadre de la récupération pour le plastique et les canettes
- traitement des matières putrescibles

3.4 APPLICATION

La présente politique entre en vigueur au moment de son adoption par le Conseil d'administration.

3.5 RÔLES ET RESPONSABILITÉS

3.5.1 La Direction générale

- s'engage à soutenir l'application de la politique
- voit à la diffusion de la politique
- participe à l'évaluation de la politique
- supervise le comité d'action et de concertation en environnement (CACE)

3.5.2 Les directeurs adjoints

- assurent l'application de la politique et la mise en œuvre des actions prioritaires par le CACE

3.5.3 Les membres du personnel

- facilitent l'intégration de la politique et la mise en œuvre des actions qui en découlent

3.5.4 Les personnes fréquentant le Collège

- acceptent la politique et participent aux programmes qui s'y rattachent

3.5.5 Le comité d'action et de concertation en environnement (CACE)

3.5.5.1 Rôle

Ce comité a la responsabilité de coordonner la création et l'implantation de la politique de gestion environnementale du Collège

3.5.5.2 Composition du comité

- représentant de la direction
- représentant de la direction des services administratifs
- représentant du personnel de soutien
- représentants ponctuels selon les champs d'actions visés

3.5.6 Ressources

Quelques exemples des ressources qui pourront être utilisées :

- Recyc-Québec
- AQPÉRE
- Greenpeace

- Mouvement des Établissements Verts Brundtland (ÉVB)
- ENvironnement JEUnesse (ENJEU)
- MÉLS
- Association des parents du CSA
- Arrondissement de Lachine

4. ÉVALUATION

La présente politique est évaluée à chaque année et sera bonifiée au besoin.